

L'utilisation d'une plateforme collaborative dans le cadre de la formation des enseignants

Introduction

Ce texte a pour objectif de présenter un dispositif de formation mis en place dans le cadre de la filière SES à l'IUFM d'Aix-Marseille.

Nous sommes partis d'un outil « clés en mains » qu'il nous a été proposé d'expérimenter, et, progressivement, nous avons construit une réflexion sur l'utilisation de cette plateforme dans l'intérêt de la formation des étudiants préparant le concours et des professeurs stagiaires.

Notre présupposé de départ était cependant que cet outil ne devait en aucun cas se substituer à une formation en présentiel mais bien la compléter et l'améliorer.

En effet, nous connaissions alors, comme toute filière sans doute, quelques petits problèmes de fonctionnement :

- une difficile gestion de quantités de papier distribuées aux étudiants (échange entre eux de fiches de lecture, de photocopiés, d'articles, etc ...)
- une difficulté de préparation des GFP des professeurs stagiaires liée au fait qu'ils n'étaient sur le site que un ou deux jours au mieux par semaine ;
- une présence perlée également des étudiants préparant le CAPES (dont certains d'entre eux, de plus en plus nombreux, résident en dehors de l'académie – académie de Nice notamment – et sont donc isolés plusieurs jours par semaine) ;
- une difficile gestion des compléments de formation nécessaires

Nous avons donc expérimenté cet outil avec curiosité, en nous disant qu'il pourrait sans doute nous aider à résoudre un certain nombre de ces petites difficultés.

1. Présentation de l'outil utilisé

Quick Place est un outil livré « clés en mains » permettant la mise en œuvre d'un travail collaboratif voire de formations à distance.

Il s'agit d'un site internet « privé » par lequel on accède grâce à un mot de passe.

Trois statuts sont possibles dans cet espace :

- un statut de gestionnaire : le (la) gestionnaire est celui (celle) qui configure l'espace, le « décore », crée les sous-espaces (« salles » et « dossiers ») et inscrit les membres, en leur donnant le statut d'auteur ou de lecteur dans un ou des sous-espaces de la plateforme ;
- un statut d'auteur : les auteurs peuvent déposer des documents, réviser des documents, poser ou répondre à des questions dans les sous-espaces dans lesquels ils ont ce statut ;
- un statut de lecteur : les lecteurs ont accès en lecture à tous les documents déposés dans les sous-espaces auxquels ils ont accès. Ils ne peuvent ni déposer de documents ni proposer de révisions pour les documents déposés par d'autres.

L'espace est organisé à partir d'une page d'accueil, proposant un sommaire. On peut créer des « salles » et des « dossiers ». Les salles sont des sous-espaces pouvant eux-mêmes contenir des « sous salles » appelées « salles privées » et des dossiers. Les dossiers contiennent pour leur part des « pages ».

Les différents statuts se définissent au niveau d'une salle : dans une salle donnée, les auteurs peuvent créer des pages et déposer des documents dans l'ensemble des dossiers de la salle.

2. Description du dispositif de formation mis en place en SES

La plateforme collaborative Quick Place de la filière SES a été mise en place en octobre 2000. Il s'agit avant tout d'un dispositif de mutualisation des productions individuelles des acteurs engagés dans les dispositifs de formation en sciences économiques et sociales. Cet espace est également utilisé à des fins de compléments de formation. Mais il n'a jamais été envisagé comme un substitut possible à une formation en présentiel.

Tous les membres inscrits ont le statut de « lecteur » dans l'ensemble de l'espace. Mais chacun dispose d'un statut d' « auteur » dans le sous-espace qui le concerne directement.

La plateforme est ainsi divisée en « salles » correspondant chacune à un public particulier : « infos prépa CAPES », « Espace PCL1 », « Espace PCL2 », « Après l'IUFM », et enfin un « Espace de discussion ».

Dans chacune de ces salles, on trouve différents « dossiers » dans lesquels les usagers peuvent déposer des documents qui seront ouverts à la lecture de l'ensemble des membres inscrits sur la plateforme. Chaque lundi matin, un robot envoie un message à tous les membres inscrits disposant d'une adresse électronique pour leur donner la liste des documents déposés et la salle dans laquelle ce dépôt a été effectué. De plus, tout membre inscrit, peut à tout moment connaître les documents récemment déposés en allant sur la plateforme, dans l'espace « nouveautés »...

La plateforme contient trois salles principales, accessibles dans un menu situé à gauche de la page d'accueil :



Filière SES

Créer... Modifier Sortir... Copier Déplacer Supprimer

Bienvenue sur la plateforme collaborative de la filière SES

Cet espace est un environnement de travail collaboratif privé. Seuls ceux qui ont un mode de passe peuvent y accéder. Cela signifie que le travail réalisé dans cet espace ne sera pas un travail visible à tous : vous pouvez travailler entre vous, sans craindre de voir vos travaux en cours d'élaboration visionnés ou critiqués, voire "volés" par des personnes extérieures à l'espace. En contrepartie, vous devez également respecter le travail d'autrui, en demandant notamment son autorisation à l'auteur avant toute diffusion, de quelque nature que ce soit, des documents consultés sur la plateforme.

Vous trouverez, à gauche de ces informations générales, la liste des "salles" présentes sur cette plateforme: chaque salle correspond à un espace de travail propre à une "catégorie" particulière d'individus susceptibles d'être intéressés par ce qui fait dans la filière SES : formateurs, étudiants préparant le capes, Professeurs stagiaires, PCL3 ou PCL4 (c'est-à-dire d'anciens stagiaires de notre IUFM),...

Pour déposer un document, vous devez d'abord vous rendre dans la salle dans laquelle vous êtes "auteur" (espace PCL1 par exemple pour les étudiants préparant le CAPES de SES). Puis, vous choisissez la rubrique correspondant au document que vous souhaitez déposer. Vous cliquez alors sur le bouton "créer" (en haut et à droite de votre écran, lorsque vous êtes sous la bonne rubrique). Vous choisissez "page" : dans la fenêtre qui s'ouvre alors, vous donnez un titre explicite à votre page, et vous présentez de façon brève (une ou deux lignes) le document que vous allez joindre. Vous allez ensuite chercher sur votre disquette ou sur votre disque dur (en cliquant sur la petite icône en forme de dossier qui se trouve sous le cadre dans lequel vous avez décrit votre document), le fichier que vous voulez joindre, et vous cliquez enfin sur "publier". Votre document est alors publié sur la plateforme.

Aller à

- Accueil plateforme
- Espace PCL1:
- Espace PCL2:
- Après l'IUFM ...
- Index
- Personnaliser
- Membres

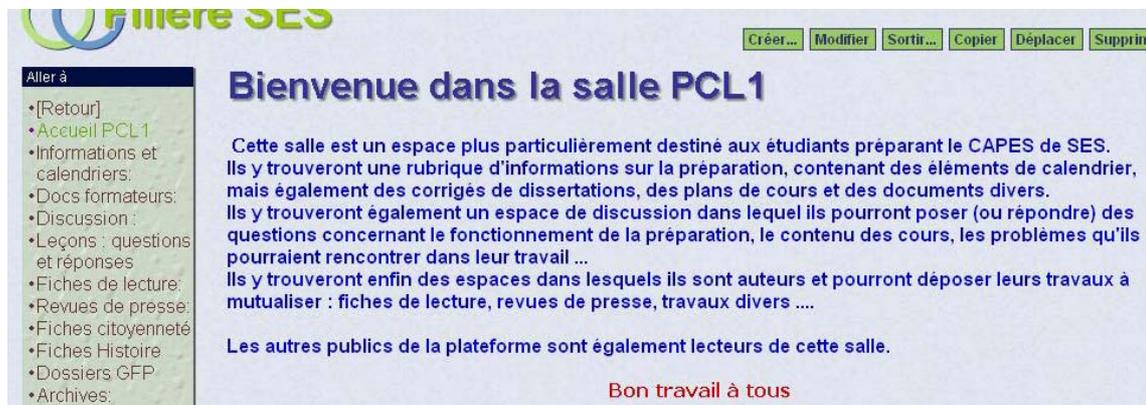
Outils

nouveautés : du jour | de la semaine

recherche étendue

discussion | notification | imprimer | didacticiel | aide

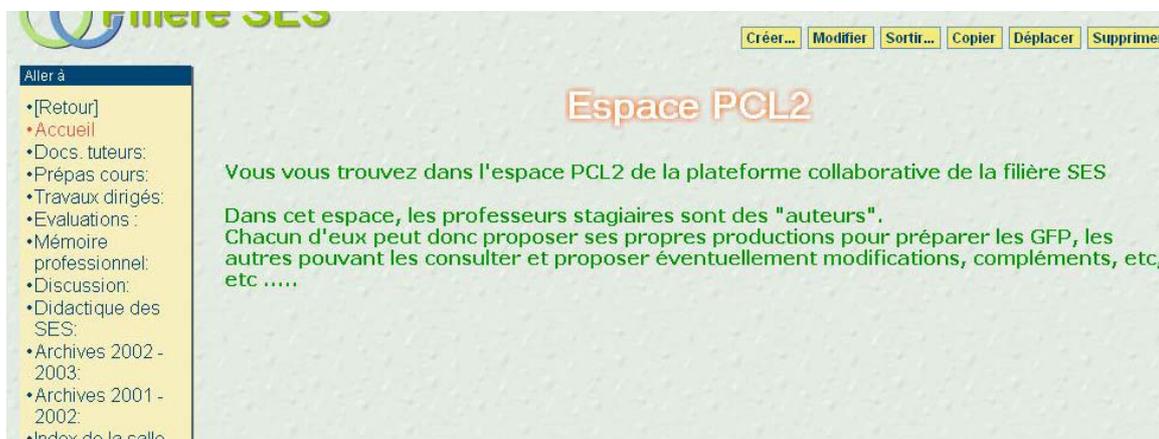
* Une salle PCL1 : dans cet espace, les étudiants s'acquittent des tâches qui leur ont été confiées en GFP et les formateurs donnent les informations utiles au bon déroulement de la préparation. Cet espace est également conçu comme un lieu d'interaction entre formateurs et étudiants.



Il est divisé en plusieurs sous salles et dossiers :

- Une salle d'informations relatives à la préparation au CAPES, dans laquelle ce sont les formateurs SES qui ont le statut d' « auteur » et comptant plusieurs dossiers : Calendrier de la préparation ; répartition des tâches entre les étudiants ;
- Une salle comportant des documents déposés par les formateurs : Bibliographies thématiques ; Plans de cours ; Correction de dissertations de sciences économiques et de sciences sociales ;
- Un dossier de fiches de lecture (en sciences économiques et en sciences sociales) ;
- Un dossier de revues de presse (en sciences économiques et en sciences sociales) ;
- Un dossier de fiches histoire ;
- Réponses aux questions posées à l'occasion des leçons du mardi matin ;
- Présentation des dossiers relatifs à l'épreuve sur dossier du capes (programmes, objectifs, évaluation, connaissance d'un établissement du second degré, etc)

* Une salle PCL2, dans laquelle les professeurs stagiaires déposent les documents relatifs à leur stage en responsabilité ou en pratique accompagnée.



Plusieurs sous salles ou dossiers là encore :

- Documents des tuteurs : les tuteurs de GFP déposent ici des documents destinés à des compléments de formation, soit à propos des thèmes des programmes, soit pour apporter des éléments de réflexion didactique ;
 - Préparations de cours (quels sont par exemple les documents proposés aux élèves avant d'entamer un nouveau thème ? Quel questionnaire accompagne ces documents ?)
 - Travaux dirigés
 - Contrôles
 - ECJS
- * Une salle « Après l'IUFM », comportant les mêmes rubriques que dans l'espace PCL2. Cette salle « accueille » les anciens étudiants et stagiaires de l'IUFM d'Aix Marseille, « expatriés » dans d'autres académies, qui souhaiteraient « garder un contact » entre eux et poursuivre le travail de mutualisation entamé durant leurs deux années de formation.



3. La place de la plateforme collaborative dans la formation

Cet outil remplit plusieurs fonctions :

a. Une fonction « pratique » de substitution

Pour les GFP de première année notamment, le dépôt hebdomadaire de documents sur la plateforme se substitue à l'échange papier des documents à produire par chacun des étudiants. Cet échange papier s'avérait long et lourd à gérer. Il fallait décider d'un étudiant prenant en charge la reprographie des documents, constituer une « cagnotte » du groupe pour financer cette reprographie... Au début de chaque GFP, beaucoup de temps était ainsi perdu en distribution de documents.... Les étudiants se retrouvaient par ailleurs à la tête d'une pile considérable de papier, qui les effrayait plutôt sur leur charge de travail à venir et alourdissait les sacs.

La plateforme a permis de supprimer cet aspect du travail tout en maintenant l'indispensable mutualisation des ressources ...

b. Une fonction de mutualisation et d'échanges

Tous les étudiants ne peuvent pas lire plusieurs livres sur chaque thème du programme, ne peuvent pas pratiquer une veille documentaire sur tous les sujets.

La plateforme collaborative permet une mutualisation efficace des ressources. Les tâches sont partagées entre les étudiants, qui déposent leurs propres productions et peuvent aller consulter celles de leur camarade au moment de leur choix. Chacun peut lire sur place ou imprimer le document pour en conserver une version papier et le travailler plus tard.

De la même façon pour les professeurs stagiaires, qui débutent dans le métier d'enseignant, l'échange de projets de cours, de documents et de projets de contrôles et d'évaluations est déterminant.

Enfin, lors de leur première affectation en tant que titulaire, les promotions d'anciens stagiaires sont souvent « dispersées » sur l'ensemble du territoire. La plateforme collaborative leur permet de conserver un lien entre eux, mais aussi avec l'IUFM, pour continuer à échanger sur leurs pratiques enseignantes.

c. Une fonction d'information et de complément de formation

La plateforme collaborative permet en outre d'apporter des compléments de formation et/ou d'information aux étudiants et stagiaires qui peuvent n'être à l'IUFM que deux ou trois jours par semaine.

Un lien « à distance » est ainsi créé entre les étudiants, ainsi qu'entre les étudiants et/ou professeurs stagiaires et leurs formateurs.

Les formateurs peuvent notamment informer les étudiants des changements éventuels d'emploi du temps, peuvent déposer pour eux, entre deux séances, des plans de cours, des compléments de cours et des documents pour compléter les cours.

La formation est ainsi enrichie ...

d. Une fonction de lien entre les différents éléments de la formation

La plateforme collaborative en sciences économiques et sociales a également permis que s'instaure un « lien » virtuel entre les différentes années de formation. C'est ainsi que les étudiants préparant le concours, et notamment dans le cadre de la préparation à l'épreuve sur dossier, vont consulter les documents déposés par leurs collègues professeurs stagiaires. Lorsqu'ils travaillent par exemple sur la question de l'évaluation en sciences économiques et sociales, ils vont chercher dans les sujets de contrôle déposés par les professeurs stagiaires, des exemples illustrant cette question de l'évaluation, sur un thème particulier en classe de seconde par exemple.

La plateforme collaborative permet ainsi :

- Une mutualisation du travail des étudiants pour leur permettre de répartir entre eux les lourdes tâches de la préparation à un concours aussi sélectif que le CAPES ;
- Une mutualisation du travail des professeurs stagiaires qui peuvent échanger sur leurs pratiques, dans cette première année difficile d'entrée dans le métier ;
- d'informer les étudiants (calendrier, noms des étudiants présentant des exposés d'oral, contenu du prochain GFP ...) ;
- De transmettre des connaissances par le biais des documents déposés et échangés ;
- D'accompagner les étudiants et professeurs stagiaires, en dehors de leur présence sur le site de l'IUFM.
- De répondre aux questions que les différents individus en formation se posent sur le concours ou leurs pratiques.

4. Un bilan de trois années d'utilisation

a. Activités de la plateforme

- Effectifs annuels :
 - Une cinquantaine d'étudiants préparant le CAPES.
 - Une dizaine de professeurs stagiaires ;
 - Une vingtaine de PCL3, PCL4, ...
 - Une quinzaine de formateurs de la discipline
- Nombre de documents échangés : Variable selon les semaines (de 1 à une quinzaine....)
- Types de documents : Essentiellement des fichiers Word, déposés en fichiers attachés, et contenant des textes rédigés par les usagers ; Moins fréquemment, des documents contenant des « images » scannées : textes d'accompagnement d'un sujet type bac par exemple ou documents scannés à destination des élèves dans le cadre d'une préparation de cours (ce type de documents est plutôt déposé par les formateurs et/ou par les professeurs stagiaires) ;
- Fréquences :
 - Pour les étudiants préparant le concours : en principe chaque semaine on devrait trouver un document supplémentaire dans chaque rubrique de l'espace PCL1... Dans les faits, la fréquence de dépôt des documents est plus irrégulière : certaines semaines, beaucoup de documents déposés, d'autres moins
 - Pour les professeurs stagiaires : normalement, un dépôt par semaine, avant le GFP, afin de préparer ce dernier ; là encore, la fréquence est parfois irrégulière.

b. Difficultés et effets bénéfiques pour la formation

La difficulté principale réside dans la présentation de la plateforme et les explications concernant son fonctionnement : comment entrer, comment déposer un document. Cette présentation est faite en début d'année, à l'aide d'un vidéo-projecteur ;

Difficultés pour faire vivre le dispositif

- Pour le (la) gestionnaire, gros travail de contrôle et de « maintenance » Pour que la plateforme vive, fonctionne, se développe, il faut y consacrer beaucoup de temps et d'énergie !
- Des petits problèmes techniques : difficultés parfois pour supprimer une salle, bugs divers qui font parfois perdre une partie du travail.
- Il faut souvent rappeler à certains usagers plus « néophytes » quelles sont les procédures à mettre en œuvre pour entrer dans l'espace et/ou déposer des documents ;
- Certains étudiants et/ou professeurs stagiaires n'ont pas d'ordinateur à leur domicile, ce qui restreint leur possibilité d'accès à la plateforme. Ils sont alors contraints d'utiliser les salles en libre accès de l'IUFM et cela ne résout donc pas vraiment le problème de la communication « à distance ».

Effets constatés

Malgré ces quelques difficultés, on peut noter de très importants effets bénéfiques pour la formation

Pour les étudiants préparant le concours

- une plus grande implication dans la préparation ;
- une plus grande « solidarité » entre étudiants : les étudiants trouvant des documents déposés par d'autres sont alors incités à rendre eux-mêmes leurs travaux dans les temps.

Pour les professeurs stagiaires

- Une nécessité de produire des documents propres et bien présentés susceptibles d'être déposés sur la plateforme (ce qui n'est pas le cas des préparations de cours manuscrites !)
- une plus grande facilité d'échanges de leur préparation de cours : une plus grande propension à travailler ensemble.

Pour les formateurs

- Pour les formateurs en charge de la préparation, la plateforme collaborative constitue un outil très efficace d'information et de compléments de formation : les formateurs sont « plus près » des étudiants de la préparation et des professeurs stagiaires, en « continu ». En cas de difficile gestion du temps, la plateforme est là pour transmettre aux étudiants les compléments de cours et la documentation indispensable.
- Pour les formateurs associés, un moyen supplémentaire de se « tenir au courant » de ce qui se passe dans la filière SES à l'IUFM. Disposent également du calendrier.

Au total, l'outil Quick Place, malgré les petits problèmes « techniques » évoqués, nous a semblé être un outil très puissant de mutualisation des ressources des différents acteurs de la formation et de complément de formation.

Il est devenu pour la filière SES, non pas un outil qui pourrait se substituer à une préparation en présentiel, mais un complément indispensable de la formation.

Malgré un temps considérable requis pour faire vivre et gérer cet espace, l'enthousiasme qu'il a suscité parmi les utilisateurs est largement à la hauteur de cet effort.

Au bout de trois ans d'utilisation, les choses commencent à se mettre en place et les étudiants de première année notamment ont, cette année, acquis une véritable « culture Quick Place » : la plateforme est un des éléments de la formation parmi les autres, au même titre que les cours, dissertations ou entraînements aux épreuves orales.

La génération des professeurs stagiaires 2003 – 2004 investit cet espace de façon encore plus rigoureuse et efficace De nouvelles salles ont été ouvertes, notamment pour la gestion et le suivi des mémoires professionnels.

Après avoir expérimenté l'outil, nous entrons ainsi dans la phase de « Quick place » comme instrument au service de la formation.